



**Association Départementale**  
Accueil Écoute & Veille sociale - **LOGEMENT HÉBERGEMENT**  
Emploi Formation - Ateliers d'insertion

**2011**

**BILAN D'ACTIVITE**

# **MAISON RELAIS PENSION DE FAMILLES**

Janvier 2012

# SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF MAISON RELAIS .....	3
2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION .....	4
3. EVENEMENTS MARQUANTS .....	5
4. PROBLEMATIQUES RENCONTREES .....	10
5. PAROLES ET TEMOIGNAGES .....	12
6. RESSOURCES HUMAINES .....	13
7. ENVIRONNEMENT, RESEAU, PARTENARIAT .....	14
8. PLAN D' ACTIONS ET PERSPECTIVES .....	16

## 1. PRESENTATION DU POLE et de la MAISON RELAIS

Le pôle **LOGEMENT-HEBERGEMENT** comprend des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un **parcours résidentiel** qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins.

- Des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)
- Des mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
- Des appartements individuels dans le cadre de l'Aide au Logement Temporaire (ALT)
- L'intermédiation des logements des Programmes Sociaux Thématiques
- Une action visant la préparation à la sortie de maison d'arrêt en partenariat avec le SPIP (DPSMA)
- Un bail à réhabilitation (Loudéac)
- Un dispositif de sous-location
- Accompagnement à la constitution de dossiers DALO/DAHO (Saint-Brieuc et Loudéac)
- La formation des professionnels du département sur les dispositifs DALO/DAHO
- Des places de stabilisation (6 places)
- Des évaluations sociales en tant que structure relais du SIAO
- Le CHRS ARGOS (33 places) implanté à SAINT BRIEUC
- Le CHRS KER GALLO (10 places) implanté à LOUIDEAC
- Le CHRS CLARA ZETKIN (34 places) implanté à SAINT BRIEUC

ADALEA gère aussi :

- Une Maison Relais (25 places)

**La Maison Relais** est une résidence sociale destinée à des personnes à faible niveau de ressources, isolées socialement et qui n'ont pas accès à un logement ordinaire, et ce, sans condition de durée.

Elle représente un type d'habitat alternatif qui doit permettre de rompre avec les formes d'hébergement classique en matière de réponse sociale, de cadre et de qualité de vie.

La mission d'une Maison Relais est bien de favoriser l'insertion en faisant émerger les projets individuels (de santé, d'insertion professionnelle, de relogement ou autres).

De plus, la Maison Relais d'ADALEA, c'est aussi un lieu pour se poser, vivre des choses ensemble, en vue de réapprendre à se projeter dans un futur à prendre en main

Ce lieu permet aux résidents de se construire progressivement, de retrouver une vie sociale et de vivre des choses ensemble. Ceci afin de cerner leurs propres forces et de faire émerger des projets individuels (de santé, d'insertion professionnelle, de relogement ou autres).

La Maison Relais accueille :

- Des hommes seuls.
- Des femmes seules.
- Des couples avec ou sans enfant.
- Des familles monoparentales.

Les personnes accueillies doivent :

- Avoir des capacités minimales pour participer à une vie collective, cohabiter avec des résidents présentant des problématiques diverses.
- Disposer d'un certain degré d'autonomie dans la vie quotidienne.
- Disposer d'un niveau de ressources suffisant pour acquitter une redevance.
- Adhérer aux modalités de fonctionnement de la Maison Relais.

Le bâtiment comporte 2 cages d'escalier comprenant 18 logements (capacité d'accueil de 25 places) et des espaces collectifs (1 cuisine, 1 salle polyvalente, 1 salle d'activités, 1 buanderie, 1 bureau pour l'équipe de professionnels, 1 jardin).

## 2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION

Le dispositif Maison Relais permet d'accueillir des personnes ayant besoin de se poser, reprendre confiance en elles, développer des compétences, (re)créer du lien social, construire un projet de vie pour qu'un jour, la perspective d'un logement ordinaire soit envisageable.

Il y a donc, comme en 2010, une relative stabilité dans l'occupation des 18 logements de la Maison Relais.

Ainsi en 2011 :

- 3 ménages (5 personnes) sont sortis du dispositif
- 3 ménages (5 personnes) sont entrés sur le dispositif

### 2.1. Typologie du public présent sur l'année

	Personnes	%
Hommes	17	53%
Femmes	8	25%
Enfants	7	22%
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>100%</b>

Comme pour la plupart des Maisons Relais, la population est majoritairement composée d'hommes seuls.

### 2.2. Les personnes sorties du dispositif en 2011

Durant l'année 2011, il y a eu 3 départs pour 5 personnes au total

- deux personnes isolées ont accédé à un logement dans le parc privé.
- une personne isolée dans le cadre d'une séparation de couple a accédé à un logement dans le parc privé
- un couple parti précipitamment ne nous a pas fait part de sa situation de sortie.

La durée du séjour	Personnes
Moins d'un mois	0
De 1 à 3 mois	0
De 3 à 6 mois	2
De 6 à 9 mois	0
De 9 à 12 mois	0
Plus de 12 mois	3
<b>Total</b>	<b>5</b>

- Le couple qui est parti est resté moins de 6 mois.
- Pour les autres, le séjour a dépassé les 12 mois.

### 2.3. Les personnes entrées sur le dispositif en 2011

5 personnes ont intégré la Maison Relais :

- 2 couples orientés pour l'un qui était hébergé chez des tiers par le 115 pour l'autre par un glissement du CHRS vers la Maison Relais.
- 1 personne isolée qui vivait dans un logement insalubre était orientée par un travailleur social de MDD

### 3. EVENEMENTS MARQUANTS

Le bilan d'activité 2010 mentionnait comme perspective à travailler :

#### 3.1 Poursuivre et développer la mutualisation des actions à l'échelle du Pôle Logement – Hébergement.

Cette mutualisation a effectivement démarré en 2011 et sera à poursuivre en 2012. Elle s'est opérée à deux niveaux : le fonctionnement des équipes et les actions collectives à destination des usagers.

##### **Mutualisation fonctionnement**

Cette mutualisation de fonctionnement s'inscrit dans le plan d'actions de l'association et dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) qui a été signé en avril 2011. Elle a pour objectifs de mutualiser les moyens, les pratiques.

Ainsi, les équipes ont travaillé sur une harmonisation et une actualisation des procédures d'accueil et d'accompagnement.

##### **Cette harmonisation s'est opérée par une réorganisation du travail en équipe :**

Les équipes PLH ont commencé à avoir des réunions communes fin 2010. Ce rapprochement s'est accentué sur toute l'année 2011 et ce, à différents niveaux :

- autour d'un travail de réflexion concernant la réécriture des outils de loi 2002-2. De cette loi découlent des procédures et des manières de travailler pour lesquelles les équipes ont la volonté de réfléchir et d'être associées afin d'améliorer les services à l'utilisateur, leur propre fonctionnement et d'avoir une bonne lisibilité des démarches à suivre. Ainsi il y a eu des concertations sur le contenu et la forme des écrits qui avaient été travaillés en amont par la direction et des outils déjà en place dans les services mais à actualiser : projet de service, contrat de séjour, règlement de fonctionnement, livret d'accueil, etc...
- Des thématiques associées ont fait l'objet d'un travail de concertation, de réflexion et d'élaboration, en sous groupes ou avec les équipes complètes et ont contribué à l'élaboration d'outils communs telle une procédure d'accueil sur les CHRS.

Ces temps ont permis aux équipes de se rencontrer sur leurs sites respectifs, de mieux se connaître et surtout de partager et uniformiser leurs pratiques.

De plus, cette année ont été systématisées :

- les réunions de Pôle dans lesquelles sont présents les membres du personnel, tant éducatif qu'administratif, de la Boutique logement, des 3 CHRS, de la Maison Relais, des Places de Stabilisation. Celles-ci ont lieu une fois tous les deux mois et permettent de communiquer sur les informations de fonctionnement, les directives institutionnelles, les projets collectifs, les ressources humaines, etc...
- les réunions mensuelles communes Boutique logement Maison Relais afin d'échanger sur l'activité des services et sur les situations des usagers.

Nous pouvons citer deux grands axes de travail débutés en 2011 et en lien avec la loi 2002-2

#### **1. Enquête de satisfaction des usagers :**

A la fin de l'année 2011, le Pôle Logement Hébergement (PLH) a mis en place, en lien avec le pôle Accueil, Écoute et Veille Sociale, une enquête de satisfaction destinée aux personnes accueillies sur ses différents dispositifs.

Cette démarche a pour objectif d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers.

Un groupe de travail est chargé de construire le questionnaire et d'analyser les données recueillies. Il est constitué de professionnels volontaires issus des différents dispositifs du pôle Logement Hébergement et du pôle Accueil Écoute et Veille Sociale et d'usagers, volontaires aussi, invités à participer pour apporter leur regard sur ce travail. Leurs points de vue ont influé sur la conception du questionnaire, ils ont pu l'adapter à leurs attentes. Les résultats de cette enquête seront communiqués en avril 2012.

## **2. Projet de service :**

L'équipe, la Chargée de Mission, la Coordinatrice et le Responsable du Pôle travaillent afin d'échanger et de construire ce projet : missions, fonctionnement, accompagnement des publics, aspects juridiques, ressources humaines, matérielles...

### **3.2- L'accompagnement des résidents au travers d'actions collectives.**

#### ■ **Fête des voisins**

Cette année encore, la Maison Relais et les Places de Stabilisation ont renouvelé le partenariat avec Terre et baie habitat pour la fête des voisins. Celle-ci a eu lieu le 27 juin 2011. L'expérience de l'année dernière nous a permis d'anticiper les choses et d'associer davantage tant les résidents que les voisins pour la préparation de cet événement convivial. Tournoi de pétanque, casse-boîte, maquillage, tombola, pêche à la ligne et barbecue ont rythmé la soirée.

#### ■ **Projet jardin**

Un jardin a été mis en place par les résidents et l'équipe de professionnels dès l'ouverture des services. Nous avons sollicité Terre et Baie Habitat pour qu'ils nous accordent le droit d'utiliser librement la parcelle de terre se trouvant à la sortie des locaux. Terre et Baie Habitat nous a proposé un espace vierge devant l'espace collectif. Un réel engouement est ressorti de ce projet au début de sa mise en place. Chacun a donné ses idées et les plantations ont débuté : tomates, pommes de terre, haricots, salades, mais aussi des fleurs ! Pour un peu de couleurs et de goût, quelque uns ont mis la main à la pâte.

En attendant l'hiver qui arrive, un projet de clôture de cet espace a été construit et accordé par la direction. Un partenariat avec le centre de formation d'ADALEA et en l'occurrence, un chantier d'insertion spécialisé dans le domaine paysagiste, a permis la réalisation de cette clôture en collaboration avec les résidents de la maison relais et des places de stabilisation.

Ces barrières et portillons vont protéger le jardin des clandestins comme les chiens venant faire leurs besoins sur les plantations !

#### ■ **Repas**

De nombreux repas ont eu lieu cette année 2011, notamment durant les longues semaines d'été sans vacances pour la plupart des résidents. Chacun a pu participer à sa manière dans la réalisation de ces repas : choix du menu, courses, réalisation du repas, installation de la table. Lasagnes, quiches, couscous et pique-niques ont permis à tous de se régaler jusque satiété.

A compter de septembre, ces repas ont été plus réguliers. Ainsi, chaque jeudi résidents et professionnelles partagent les menus élaborés et concoctés à plusieurs, permettant ainsi de partager recettes, connaissances et savoir-faire.

La mise en place d'une alternance des repas midi / soir a permis à chacun d'y participer. En effet, l'équipe avait constaté que les personnes intéressées pour participer aux repas de soirée n'étaient pas forcément les mêmes que celles qui pouvaient venir le midi.

La conséquence est une plus grande participation à ces moments de partage conviviaux.

De plus, les premiers et troisièmes mardis de chaque mois, sont également organisées des soirées « *Faitout et compagnie* ». Le principe est simple, chacun (résidents et professionnelles) emmène un plat, entrée ou dessert qui est partagé entre tous. Ces temps sont appréciés et attendus par chacun dans un esprit de partage et de bonne humeur.

## ■ **Tournoi de pétanque :**

Partant d'un constat de forte participation des résidents au tournoi de pétanque organisé dans le cadre de la Fête des voisins, nous avons proposé de renouveler l'expérience sur une durée plus conséquente. Professionnels et résidents y ont participé durant l'été, une finale a eu lieu au début du mois d'octobre pour le clore. Des lots ont pu être distribués aux participants présents. Un retour a ensuite été fait avec les résidents, en est ressorti un souhait de renouveler l'expérience, de modifier l'organisation du tournoi (a été évoquée la possibilité de faire des matchs par poule) et enfin une demande en matériel (cochonnets, boules différentes les unes des autres).

## ■ **Rénovation cage d'escalier :**

L'îlot Ferdinand de Lesseps était destiné à la destruction. Le projet de la maison relais a permis, dans le cadre de l'ANRU, la rénovation des bâtiments. Ces rénovations ont concerné les logements (huisseries, plomberie...), mais les cages d'escalier n'ont pas bénéficié de cette remise à neuf.

Les résidents de la maison relais et des places de stabilisation ont su investir leur logement tout comme le collectif qui représente réellement un lieu de vie chaleureux et respecté de tous.

A plusieurs reprises, des résidents ont pu émettre le souhait de voir les cages d'escalier devenir, elles aussi plus chaleureuses.

Une demande de subvention a été réalisée auprès de la fondation de France. Deux résidents de la maison relais, accompagnés d'un travailleur social, ont assisté à la rencontre avec le financeur pour défendre le projet en vue de recueillir des fonds. Cette rencontre a porté ses fruits car le projet est en partie financé par la fondation. Celui-ci vise à personnaliser / embellir les cages d'escalier sur le principe du musée éphémère avec pour objectifs :

- d'impulser une dynamique collective autour d'une nouvelle action collective dont ils seront les premiers bénéficiaires
- de proposer une activité pour l'occupation du temps libre, notamment pour les personnes qui peuvent avoir des difficultés à aller sur l'extérieur du fait d'un manque de confiance en soi
- valoriser les compétences, savoirs faire et potentiels des résidents
- apporter une production artistique dans un lieu inhabituel et communiquer sur le travail fourni par les résidents

Après la phase préparatrice est venue celle de la concrétisation.

Dans un premier temps a ainsi eu lieu une rencontre avec l'artiste plasticienne qui partage avec nous cette aventure. Nous avons ainsi pu échanger quant aux souhaits et attentes de chacun (résidents, artiste).

Par la suite les séances ont pu commencer avec recherches et collecte d'éléments de récupération pouvant être transformés, et achats de matériaux et matériels nécessaires à la mise en place de cette activité créatrice.

Deux séances ont eu lieu où chacun a pu découvrir ou approfondir de nouvelles techniques (à raison d'une journée toutes les 2 semaines) avec une bonne participation et le souhait des participants de poursuivre ces moments de création et d'expression.

Ce projet, que l'on peut qualifier à long terme (il doit aboutir fin 2012), part de l'idée d'« ouvrir les cages ».

Des œuvres collectives devraient voir le jour et rendre plus chaleureuses les cages d'escalier sur le principe des expositions éphémères.

## ■ **L'équipe a aussi proposé des sorties extérieures.**

Comme la plupart des résidents ne sont pas partis en vacances cet été, nous avons profité des plages environnant saint Briec ainsi que des événements organisés. Plages, championnat équestre et pique-niques ont été l'occasion pour tout le monde, de changer d'air et de prendre un bol d'iode. La présence de passionnés et des connaisseurs de pêche parmi les résidents nous a permis d'organiser des parties de pêche à pied. Malheureusement, les fréquentes fermetures de plages et d'intoxication par les algues

ont freiné notre engouement à organiser des sorties pêches à pied. Il a quand même été possible d'en réaliser une dans l'été ! Les pêcheurs se sont régalez et les observateurs ont profité du soleil tout en discutant.

Nous avons aussi profité des animations estivales briochines. Une sortie aux nocturnes a été programmée et trois résidents ont participé à la soirée « Buzz de nuit », occasion de faire la fête sans alcool !

Enfin, cette année, le tour de France a mis la Bretagne à l'honneur. Certains de nos résidents, passionnés de cet évènement avaient bien noté qu'un départ d'étape se déroulait à Dinan. Le 7 juillet, c'est donc en voiture que nous sommes allés à Dinan pour voir la caravane et les coureurs.

### 3.1.2 - Les actions collectives interservices

La mise en place d'actions collectives fait partie intégrante de l'action engagée par l'équipe de la Maison Relais. Les problématiques cumulées des personnes accueillies font que le travail d'accompagnement individuel ne suffit pas à la réussite d'une insertion durable. La dynamisation, la mobilisation et le désir d'agir doivent également passer par des propositions d'actions collectives au sein des services.

Ces actions collectives ont aussi pour but d'amener les personnes accueillies à modifier le regard qu'elles portent autant sur elles-mêmes que sur leur environnement. Il s'agit de développer chez elles la capacité d'émerveillement, de curiosité et d'ouverture, ainsi que la confiance en soi.

Une réflexion est née sur une mutualisation interservices pour répondre à une demande institutionnelle dans une logique économique mais surtout avec la volonté de créer une instance reconnue sous la forme d'un comité de pilotage regroupant les services du pôle hébergement et de la boutique solidarité dans le but de renforcer le dynamisme, la diversité et l'esprit d'initiative dans l'intérêt de l'usager/résident.

Le comité se réunit sur les différents sites de l'association. La fréquence des rencontres est variable en fonction des projets et des actions.

En 2011, le comité de pilotage a essentiellement travaillé sur la mise en commun des actions des différents services. Un projet pour l'année 2012 a été élaboré.

Le comité de pilotage se donne pour mission en 2012 de formaliser davantage son projet : définition, contenu, cadre et limite de sa mission en y associant des résidents et en sollicitant un accompagnement au niveau institutionnel par la chargée de mission du Pôle Logement Hébergement.

Il a commencé à en poser les bases.

La mutualisation, c'est la mise en commun de moyens entre plusieurs entités afin soit d'accéder à un service inaccessible individuellement soit pour en optimiser l'usage.

C'est un système de solidarité entre les membres d'un groupe, à base d'entraide.

Le concept de mutualisation réfléchi au sein du comité de pilotage s'articule autour de deux notions :

- La solidarité partagée entre les différents services exprimée par des moyens matériels, financiers et humains : la mise en commun des ressources. La mutualisation convoque des compétences et des façons de faire de chacune des équipes en privilégiant la participation collective. Elle permet d'agir efficacement dans l'intérêt des usagers/résidents et avec eux.
- Une large expression de chaque participant pour développer la créativité et la mutualisation des savoirs faire et des compétences. La mutualisation développe les réponses innovantes. Elle est force de proposition. Elle favorise l'ouverture de l'association vers l'extérieur et s'enrichie des ressources des partenaires.

## Les actions communes développées en 2011 :

### ■ Plant'o don



Cette année nous avons eu l'idée d'un **Plant'o Don**. En effet, il fallait remédier à notre jardin un peu appauvri en végétation en y amenant un peu de gaieté et de couleurs. Nous avons cherché, récupéré, des boutures, graines, germes, plants, herbes aromatiques... Nous avons également sollicité les jardinerie, paysagistes, un service espaces verts qui ont contribué à ce troc de plantes.

Le but était que chacun puisse apporter ce dont il disposait pour qu'en échange, il reparte avec des nouveaux plants. Beaucoup ont joué le jeu. C'était aussi l'occasion de découvrir des nouvelles variétés, et d'obtenir des conseils des salariés présents, certains étant de très bons jardiniers.

C'était aussi l'occasion pour les plus petits de découvrir les joies du jardin en repartant avec leur pot de fleur qu'ils avaient plantée.



### ■ Goûter de Noël



Le comité de pilotage s'est réuni une fois pour cette action.

Le lieu retenu pour le goûter de Noël était la Maison Relais.

Chaque service décidait de confectionner les pâtisseries la veille avec les personnes hébergées : pain d'épice, fondants au chocolat, quatre quarts, confiture potiron-oranges, mendiants, brownies, brochettes de bonbons, chocolat et jus d'orange chauds, etc...

Une stagiaire s'est chargée de collecter des jouets et livres auprès des commerçants briochins et nous avons reçu des peluches offertes par une famille hébergée.

Un résident du CHRS a accepté de jouer le rôle du Père Noël. 40 personnes au moins ont participé à la fête.

## 4. PROBLEMATIQUES RENCONTREES

### ■ L'ouverture sur l'extérieur

La Maison Relais existe depuis maintenant 2 ans. Durant la première année, l'équipe a pu constater une évolution : d'un ensemble d'individus, nous sommes passés à un collectif d'individus avec la notion d'appartenance à un groupe. Les repas et sorties fédérateurs, ainsi que les soirées jeux de société, ont participé à cette construction, tout comme la découverte des uns et des autres.

Cette deuxième année a vu le collectif évoluer. Certains ont su s'ouvrir vers l'extérieur en sollicitant des relais extérieurs pour résoudre les problématiques rencontrées, par exemple en participant aux activités proposées par les centres sociaux pour résoudre la problématique de l'occupation du temps libre.

Pour d'autres, qui ne semblent pas au même stade du processus de changement, une sorte de routine à l'intérieur de la résidence s'est installée avec une alternance de passages sur le collectif, de visites dans les appartements des uns et des autres, de va et vient au supermarché de proximité. Nous constatons aujourd'hui que les relations entre les membres du collectif ont évolué vers des relations de voisinage, avec ses avantages, (création d'un réseau de solidarité entre résidents), mais aussi ses inconvénients (conflits de voisinage, alcoolisations collectives...).

Ainsi, pour nombre de résidents, nous constatons, qu'une fois l'étape d'installation/d'investissement effectuée, il est souvent difficile pour eux d'aller vers l'extérieur pour rencontrer des professionnels extérieurs de la résidence pour résoudre les difficultés qu'ils rencontrent, que ce soit au niveau médical, social...

L'absence de limitation de durée du logement dans la maison relais contribue également à renforcer l'absence de projection des résidents qui ne souhaitent pas sortir de ce lieu protecteur où ils trouvent des attaches, des repères : « je serai là jusqu'à la fin de ma vie » peuvent ainsi dire certains résidents.

Consciente de son rôle concernant l'autonomie de la personne, l'équipe de la maison relais a réfléchi à la manière d'accompagner les personnes vers l'extérieur pour favoriser leur autonomie et lutter contre cette sorte d'enclavement qui s'est installé.

Il a été décidé de travailler sur l'élaboration d'un **projet personnalisé**.

Afin que cet outil soit parlant pour les résidents, l'équipe a souhaité co-construire ce projet avec eux. Ainsi, un groupe de travail a été créé dans lequel les résidents sont partie prenante à l'élaboration du projet.

Dans un premier temps, nous nous sommes donc réunis pour définir les attentes de chacun quant à cet outil mais aussi pour planifier prises de contacts et visites de structures équivalentes (résidence accueil, maison relais de Lannion).

Toujours dans un esprit de co-construction, les visites ont été faites par un groupe incluant professionnels et résidents. Ainsi lors des restitutions pendant les temps de travail, chacun a pu exprimer son point de vue quant aux éléments recueillis.

A ce stade, et après une réflexion collective, nous sommes à l'étape d'élaboration de l'outil, du formulaire afin que celui-ci soit parlant, lisible et facilement utilisable pour chacun. Suivront la définition des modalités de mise en pratique et présentation du travail réalisé à la direction et à l'ensemble des résidents pour validation.

- **La réunion d'activité, un temps fort de la vie collective à la maison relais**

L'équipe de la maison relais définit conjointement avec les résidents les modalités de la vie collective et anime une réunion hebdomadaire d'une heure le jeudi après midi. L'objectif de ce temps d'échange sur les activités est d'amener les personnes logées à définir les animations ou les activités communes et les aider à les planifier (repas, sorties). Ce moment d'expression convivial s'organise autour d'un café et est à présent bien identifié par les résidents. Depuis le mois d'octobre, 7 à 10 personnes y participent régulièrement sur la base du volontariat.

- **Le conseil de concertation, une instance consultative**

Il est constitué de représentants de résidents, de professionnels de la maison relais, de représentants de l'association ADALEA (direction, administrateurs). Cette instance paritaire se réunit 2 fois par an et a un rôle consultatif sur le règlement de fonctionnement, la vie quotidienne de la résidence, les projets de travaux et de transformations envisagés sur la résidence.

5 résidents ont souhaité participer au conseil de concertation, ils ont été élus le 24 novembre 2011.

- **L'accès à la citoyenneté, aux élections présidentielles et législatives de 2012**

Ce temps consacré à l'élection des représentants au conseil de concertation a été une opportunité d'échanges avec les résidents sur la participation à la vie démocratique et l'accès à la citoyenneté. Des actions collectives favorisant la participation aux échéances électorales de l'année 2012 (présidentielles, législatives) ont été mises en place : informations diffusées sur le collectif, aide à la constitution du dossier d'inscription sur les listes électorales, proposition d'accompagnement à la mairie.

## 5. PAROLES ET TEMOIGNAGES

### Témoignages de participants Maison Relais et Place de Stabilisation :

« Cela a été l'occasion d'échanger avec d'autres personnes inconnues sur la politique française concernant le logement. Les propositions sont intéressantes mais je n'y crois pas beaucoup à cause des déficits et de la crise économique mais c'est intéressant que nos idées soient portées au niveau national. »

**Ludovic**

« J'ai participé à une première réunion FNARS à Morlaix, la conseillère en ESF a lancé l'invitation aux résidents de la maison relais et je me suis proposée. Nous étions 4 de l'association ADALEA, 2 personnes accueillies et 2 travailleurs sociaux. Nous avons été bien accueillis. Les personnes présentes venaient du Finistère et des Côtes d'Armor. Nous avons réfléchi en petits groupes sur la participation des personnes accueillies, ce qu'elle peut apporter, comment l'améliorer...

Certaines personnes avaient déjà l'expérience de la participation au niveau départemental, national.

Pendant les groupes de travail, je me suis sentie à ma place, mon avis a été entendu et mes idées ont été reprises et cela m'a donné confiance en moi. J'ai eu envie de continuer.

J'apprends beaucoup de choses, les thèmes abordés sont différents : la santé, la culture, le droit au logement, nos droits (la loi de 2002).

L'accueil est toujours chaleureux, les contacts sont amicaux, j'apprends comment fonctionnent les autres structures en échangeant en petits groupes. J'ai des connaissances que je peux partager avec les autres résidents. Je me sens utile. »

**Monique**

« Bonne journée, c'est intéressant d'échanger avec des personnes qui n'ont pas eu les mêmes parcours que nous au niveau du logement. J'ai fait connaissance avec la FNARS. C'est intéressant de demander notre avis, j'espère que les politiques feront le nécessaire mais je n'y crois pas trop. »

**Virginie.**

## 6. RESSOURCES HUMAINES

- Le recrutement du Responsable de Pôle
- Le départ du responsable éducatif en juillet et le recrutement d'une coordinatrice en octobre.
- La Maison Relais a accueilli
  - une stagiaire Educateur Spécialisé 3<sup>ème</sup> année février 2011 à mars 2012, AFPE SAINT BRIEUC
  - une stagiaire Moniteur Educateur de janvier à juillet, Lycée KERRAOUL PAIMPOL
  - une stagiaire Conseillère en économie sociale et familiale d'octobre à décembre, IRTS RENNES
  - une stagiaire Conseillère en économie sociale et familiale en janvier, IRTS RENNES

### Temps consacré à la formation dans le cadre du plan de formation :

**Le temps consacré à la formation dans le cadre du plan de formation est évalué à 58 heures**

- 1 salarié a bénéficié d'une formation « Connaissance des troubles psychiques » par INFOR SANTE (21h)
- 1 salarié a suivi une formation « Alcoologie et accompagnement » proposée par l'ANPAA (21h)
- 1 salarié a été formé « Habilitation électrique 1<sup>er</sup> niveau » (14h)
- 1 salarié a bénéficié d'un CIF (2h)

### Temps consacré à la formation hors plan de formation (colloques, conférences....) :

**Le temps consacré à la formation hors plan de formation est évalué à 62 heures**

- 3 salariés ont participé à une intervention « Logique de survie ou violence d'exister » organisée par l'EMPP de SAINT BRIEUC (7.5h)
- 3 salariés ont assisté à une conférence « souffrances psychiques » organisée par le CMP Saint Jean de Dieu (7.5h)
- 2 salariés ont participé à un colloque « Fin de vie, Deuil et Accompagnement » organisé par le GIRFAS (13h)
- 2 salariés ont assisté à une conférence « Troubles psychiques et interventions sociales » organisée par le GIRFAS (5h)
- 1 salarié a participé à une réunion d'information sur le Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) du Conseil Général des Côtes d'Armor (3h)
- 2 salariés ont suivi la formation initiale ou le recyclage « Sauveteur Secouriste au Travail » animée par deux salariées à l'interne (17h)
- 2 salariés ont suivi une formation Incendie (6h)
- 1 salarié a bénéficié d'une formation à la saisie sur le logiciel PROGDIS (3h)

## 7. ENVIRONNEMENT, RESEAU, PARTENARIAT

L'équipe de la maison relais a particulièrement travaillé sur la participation active et l'expression des usagers notamment à travers des journées organisées par la FNARS.

- Une journée de réflexion « un toit, un droit » organisée par la FNARS Bretagne sur le thème.

L'objectif était de recenser les propositions des usagers des dispositifs logement et hébergement et de les relayer auprès des candidats à l'élection présidentielle 2012. Nous sommes arrivés dans le superbe domaine de Kervenez près de QUIMPER qui comprend un golf 9 trous. Après l'accueil chaleureux autour d'un café nous avons été initiés au golf. Cela nous a permis de faire connaissance, dans une ambiance ludique et d'être initiés à la pratique d'un sport réservé à l'origine à une élite.

Après le repas, nous avons travaillé en ateliers constitués de 4 à 5 personnes de structures différentes, pour tenter de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées pour accéder ou vous maintenir sur un logement ?
- Quelles sont les solutions que vous avez trouvées ?
- Quelles sont les propositions que vous feriez ?

La composition des groupes changeait tous les quarts d'heure, il y avait un rapporteur par table.

L'ensemble des propositions retenues par les groupes a été affiché. Chaque participant devait en choisir 4.

Les propositions retenues sont les suivantes :

- Respect des 20% de logements sinon amendes redistribuées aux associations
- Réquisition des logements vides et réglementation des loyers
- Coordination et simplification de l'accès au logement
- Elaboration d'un guide du locataire

- **Participation « commission santé » FNARS**

C'est en présence d'une résidente que nous nous sommes rendus dans les locaux de l'AGHEB (Association de gestion des personnes hébergées en Bretagne) pour cette journée organisée par la FNARS.

Dans un premier temps, nous avons pu prendre connaissance de l'histoire et des dispositifs de l'association qui comprend 5 pôles : Hébergement, Accueil et entraide, logement, Travail, et le point H pour le volet santé. Accueillis dans les locaux du point H, nous avons pu visiter les lieux et comprendre le fonctionnement de ce service.

Dans l'après midi, nous avons pu rencontrer les bénévoles et professionnels de la halte canine brestoise.

- **Participation commission accès culture loisirs FNARS**

Lors de cette journée à laquelle participaient des usagers de CHRS, Maison Relais, des travailleurs sociaux des Côtes d'Armor, Ile et Vilaine, Finistère mais aussi le vice président FNARS et le directeur régional du sport et de la jeunesse, l'accès à la culture et aux loisirs. Les usagers ont pu s'exprimer au travers d'un WORLD CAFE : Comment procède t-on pour avoir accès à la culture et aux loisirs ? Que vous apportent les pratiques culturelles /loisirs ? Quels sont les freins ou les difficultés ?

Les usagers ont aussi pu exprimer leurs attentes vis-à-vis de la nouvelle instance du CCPA en région.

Le bilan 2010 proposait aussi de poursuivre le partenariat avec les Centres sociaux du Point du Jour et du Plateau.

## ■ Partenariat avec le centre social du Point du Jour :

Le centre social ouvre ses portes aux associations locales qui souhaitent être partenaires aux deux temps forts de l'année qui sont : la fête de l'été et la fête de Noël.

Depuis 4 ans, salariés et usagers d'ADALEA se mobilisent pour faire de ces moments, des instants de convivialité et d'échanges.

Pour la fête de l'été, cette année, nous avons proposé des ateliers destinés aux enfants : animation « bulles de savon » et un atelier création avec fabrication de nez de clowns, ballons rigolos et coloriages ....

Quant à la fête de Noël, les températures de décembre étant plutôt froides voire parfois négatives, nous proposons aux nombreux visiteurs des soupes pour se réchauffer, il ne s'agit pas de soupes tout à fait traditionnelles mais adaptées en fonction du thème de l'année. Cette année, nous avons dégusté des soupes « Japonisantes », perles du japon, riz, soja, tomates ...

## ■ Partenariat avec le centre social du plateau

### ▪ **Festival « Babel danse »**

Le centre social du Plateau recherchait des bénévoles sur le quartier pour le festival « Babel danse ». Trois résidentes se sont proposées pour préparer le buffet et assister le chef cuisinier. Les volontaires ont préparé des réductions et ont ainsi pu apprendre de nouvelles recettes.

### ▪ **« Tissé Mélé »**

Du 16 au 23 avril s'est déroulé le festival « Tissé Mélé » au centre social du plateau sur le thème de « L'eau dans le Monde »

Les activités proposées : activité cuisine bénévole pour la soirée cabaret, un spectacle de danse aquatique à la piscine, soirée cabaret et repas

Les résidents se sont rendus au foyer de logement pour la préparation du repas. A l'issue de cette journée, un goûter était organisé pour remercier les bénévoles.

Cette semaine d'avril a été une semaine de partage, de rencontre et de fêtes.

## 8. PLAN D' ACTIONS et PERSPECTIVES

### 1. Finaliser le travail sur l'actualisation et l'harmonisation des outils en lien avec la loi 2002-2

Dans le cadre de la loi 2002-2, même si elle n'y est pas assujettie, la Maison Relais a souhaité construire son projet de service. La rédaction de cet outil de travail commun a débuté au cours du dernier trimestre 2011 et devrait s'achever en février 2012. L'équipe travaille aussi sur l'élaboration d'un projet personnalisé pour les résidents.

### 2. Mettre en œuvre le conseil de concertation

Cette année les représentants des résidents au conseil de concertation a été élu. Deux réunions de cette instance consultative seront programmées courant 2012. Elles seront une opportunité pour recueillir l'expression des résidents sur le règlement intérieur de la maison relais et sur les projets.

### 3. Mettre en place des partenariats

Un protocole de collaboration avec le Service d'Aide à Domicile du CCAS de SAINT-BRIEUC est en cours d'élaboration.

Nous souhaitons engager un travail similaire avec d'autres partenaires tels que l'ANPAA ou l'équipe EMPP de la fondation Saint Jean de Dieu.

Signer de la charte « Pensions de Familles » en lien avec la Fondation Abbé Pierre

### 4. L'accès à la citoyenneté : un lien entre l'individu et la société

*« La participation à la vie démocratique des personnes accueillies a pour objectif de les associer au débat relatif à la vie de la cité et à l'élaboration des politiques publiques. » issu du document FNARS, supplément de la gazette N°105 Novembre 2011*

Cette participation favorise un sentiment d'appartenance à la société, qui peut être remis en question par certains résidents.

L'équipe constate aujourd'hui une difficulté pour nombre de résidents à se projeter ou s'investir en dehors de la Maison Relais. L'accès à la citoyenneté, en plus d'être un droit constitutionnel, peut être un moyen de lutter contre cette tendance à l'enfermement des résidents. Il est d'autant plus pertinent en terme de valorisation et de reconstruction de lien social, d'accompagner les personnes dans cette démarche d'ouverture vers l'extérieur.

C'est en tout cas ce vers quoi nous tendons à travers différentes actions collectives proposées (accompagnement à l'accès au vote, participation aux commissions FNARS, proposition de bénévolat pour des actions à intérêt collectif (rénovation de la Pauline, préparation d'événements de centres sociaux...) et que nous comptons poursuivre pour cette année 2012.

### 5. Poursuivre la dynamique collective :

La maison relais a ouvert depuis maintenant 2 ans, chacun a trouvé ses marques. Si dans un premier temps une bonne dynamique collective a pu se mettre en place, celle-ci a pu s'essouffler au gré du quotidien. Ce constat, effectué tant par les résidents que par les professionnels a amené chacun à réfléchir sur les actions à mettre en place afin de relancer une dynamique collective.

Des visites de structures équivalentes à la maison relais ont alimenté nos réflexions et notre fonctionnement.

En 2012, nous poursuivrons les réunions de résidents hebdomadaires comme instance décisionnelle concernant les sorties et activités et l'organisation de repas chaque semaine.

Le projet cage d'escalier, le travail sur le projet personnalisé, les rencontres FNARS et actions ponctuelles organisées en interne participent également à redynamiser le collectif.

### 6. Poursuivre la mutualisation des actions collectives avec les autres services.

En 2012, les équipes souhaitent formaliser le comité de pilotage et envisager la participation des résidents à cette instance. Le projet proposé pour l'année à venir s'intitule « Le grenelle d'ADALEA », il est placé sous le signe de l'éco citoyenneté. Ce fil rouge guidera les actions collectives. Afin d'officialiser ce thème, il sera organisé en février 2012 une exposition des photos de Yann Arthus Bertrand obtenues par la fondation GOOD PLANET.